

Les textes de ce 4e dimanche de Carême nous invitent à réfléchir sur la relation entre le pardon que nous implorons de Dieu et la réconciliation à laquelle nous sommes invités.

La 1ère partie de la parabole de l'enfant prodigue illustre la générosité de Dieu toujours prêt à pardonner. Il faudrait pouvoir reproduire ici la toile de Rembrandt, si bien commentée par Paul Baudiquey. Le Pape François a voulu cette année jubilaire pour nous convaincre que Dieu est un Dieu de miséricorde.

La parabole n'est pourtant pas achevée avec le retour en grâce du prodigue. Qu'en sera-t-il du frère aîné ? Sans lui la fête ne peut être complète. Nous assistons donc aux efforts du père pour décider l'aîné à participer au festin. Y réussira-t-il ? Au lieu de se plaindre, l'aîné comprendra-t-il ce que représente pour lui la présence de son père : « *Mon enfant, tu es toujours avec moi, et tout ce qui est à moi est à toi.* » Et nous, savons-nous apprécier cette présence de Dieu dans nos vies, son secours incessant ? La parabole, elle, reste ouverte, car elle ne nous dit pas si l'aîné a accepté de se réjouir du retour de son frère. Elle nous invite à nous examiner nous-mêmes sur nos attitudes. Par contre, à Bourges, le maître verrier nous représente le père tenant les bras de ses deux enfants ; la réconciliation est en marche.

Dans la vie courante, nous sommes invités au pardon, sans être assurés que le partenaire accepte de se réconcilier avec nous. Du moins faisons les premiers pas, demandant dans la prière que notre démarche aboutisse. Et pour cela relisons ce passage de l'Evangile où Jésus nous invite à déposer notre offrande devant l'autel et à partir de suite pour nous réconcilier avec le frère qui a quelque chose contre nous. Alors notre offrande pourra être agréée (Mt 5, 23).

Essayons de bien comprendre le sens du sacrement de la réconciliation auquel nous sommes spécialement invités en ce temps de Carême. Pour être pardonné d'un péché grave, suffit-il de dire à Dieu, dans son cœur : *J'ai péché contre toi.* C'est le mouvement initial de contrition, indispensable, que rien ne peut remplacer. Il ne faut cependant pas confondre l'accusation dans le cas du sacrement avec le récit de sa vie. Devant Dieu, il faut d'abord célébrer ses bienfaits, -tant de grâces reçues ! et ensuite reconnaître nos manquements à l'amour de Dieu.

Le péché se réduirait-il à une relation directe, entre moi et mon Dieu ? Non, nous sommes des personnes engagées dans de nombreuses relations. Ce que nous faisons en bien ou en mal a de multiples répercussions. Tel est le sens du sacrement de réconciliation, administré au cours d'une célébration communautaire. Nous y sommes invités à nous soutenir les uns les autres dans la difficile démarche de l'aveu de nos fautes et du retour vers Dieu. Dans tous les cas, célébration communautaire ou confession individuelle, le prêtre est là comme représentant du Christ, du Christ vivant dans son Eglise, le Christ tête d'un corps dont nous sommes les uns et les autres cellules vivantes. Pas de pardon sans effort pour une reprise de relations pacifiées avec l'entourage, ou du moins, si la situation est bloquée, irréversible comme dans le cas d'un divorce, sans abandon de la haine et dans la prière pour que les tensions s'apaisent.

La lecture d'un passage de S.Paul (2 Corinthiens 5, 17-21) nous permet d'avancer dans notre réflexion. La venue de prédicateurs étrangers à Corinthe a provoqué de graves tensions dans la communauté, chacun étant tenté de choisir son camp et de se faire une religion à la carte ! Lors de son dernier passage à Corinthe, Paul a essuyé de graves affronts qui l'ont décidé à repartir ulcéré. Heureusement Tite a pu s'employer à calmer le jeu et Paul envoie une longue lettre à la fois pour s'expliquer et pour inviter les Corinthiens à la réconciliation. Comme toujours l'Apôtre élève le débat par une réflexion théologique fondamentale.

Tout vient de Dieu qui nous a réconciliés avec lui dans le Christ pour faire de nous une créature nouvelle, comme l'a signifié le baptême. Telle est la grâce fondamentale dont il faut reprendre conscience. Comme il arrive souvent, Paul aime les formules paradoxales pour faire réfléchir. N'écrit-il pas: *Celui qui n'a pas connu de péché, Dieu l'a pour nous identifié au péché.* Comment comprendre ? Dieu aurait-il chargé le Christ de notre péché, au point d'en faire une victime expiatoire, pour ne pas dire le bouc émissaire ? La juste colère de Dieu contre le péché se serait-elle déversée sur le Christ ? Une telle présentation ne peut que détourner de la foi quiconque a le sens de la justice.

Le Christ porte le péché du monde, en ce sens qu'il l'enlève selon la juste traduction de l'*Agnus Dei*. Il le fait, parce qu'il a accepté de s'asseoir à la table des pécheurs. Il a permis à la pécheresse, au grand scandale de l'assistance, d'arroser ses pieds de larmes et de verser un parfum de grand prix. Jésus a accepté le baiser de Juda en lui faisant un dernier reproche *Mon ami, que viens-tu faire ?* C'est en pleine solidarité avec ses frères que Jésus a exhalé la prière du pardon : *Père, pardonne-leur parce qu'ils ne savent pas ce qu'ils font.*

Oui, c'est Dieu qui, dans le Christ, se réconciliait le monde avec Lui. Il n'y a pas de distance entre le Christ et son Père, même si Jésus a fait entendre la plainte du juste persécuté : *Mon Dieu, mon Dieu pourquoi m'as-tu abandonné ?* Une plainte qui, selon le Psaume, se termine par la certitude d'être exaucé : *Et moi, je vis pour lui ; ma descendance le servira ; on annoncera le Seigneur aux générations à venir.* La souffrance du Christ est ainsi l'expression de la compassion du Père, comme l'expriment si bien des statues du XVe s. où l'on voit le Père tenir la croix de son Fils, tandis que la colombe de l'Esprit signifie l'union de l'un et de l'autre.

C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre la mission de Paul, ambassadeur du Christ, s'employant de toutes ses forces à faire passer le message. Il se fait suppliant *Laissez-vous réconcilier* avec Dieu, avec moi qui suis son envoyé. C'est ainsi que nous pourrions retrouver de justes relations avec Dieu le Père des miséricordes, et notre prochain, ce que nos anciens catéchismes appelaient l'état de grâce.

Dans notre ville, ne manquons donc pas le rendez-vous du **mercredi 16 mars**, de 12 h. à 20 h. pour la fête du pardon, en l'église **Saint Jean**. Pour ceux qui n'ont pas de voiture, des bus vous déposeront bien volontiers devant l'église.

Bonne continuation du Carême, vers la joie de Pâques !

E.Cothenet